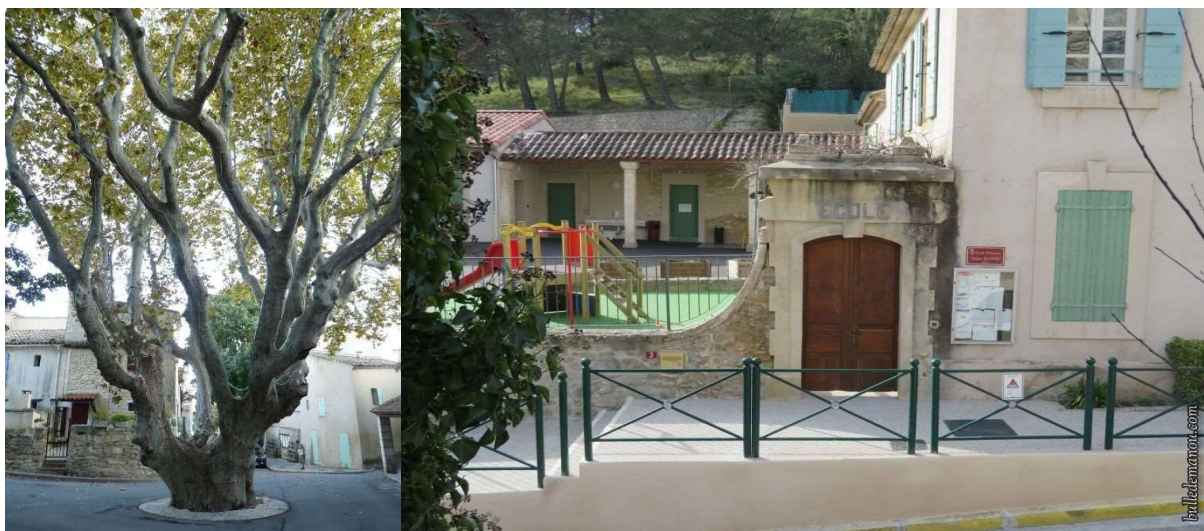




Des élections complémentaires vont être organisées en septembre 2025 à AURONS

Ces élections sont nécessaires après la démission de 8 conseillers municipaux sur l'ensemble du mandat pour des raisons variées dont 2 récentes ce qui conduit à ce que le Conseil Municipal compte moins de 50% de ses membres

Le scrutin est prévu les 21/09 et 28/09/2025.

La liste électorale reste inchangée, à l'exception des départs volontaires.

Après de longues périodes difficiles et l'apparition de fractures au sein du village, ce mandat de 6 mois ne sera qu'une période transitoire sans mise en place de projets significatifs

Des listes de 8 personnes seront soumises à l'élection par les Auronais selon les mêmes modalités que celles qui existaient jusqu'aux dernières élections (et qui seront modifiées pour les prochaines élections municipales de Mars 2026)

Il sera donc possible de barrer des noms et/ou d'en rajouter sous réserve d'un nombre maximal de 8 candidats

Il serait ainsi souhaitable que certains citoyens partagent quelques orientations communes pour :

- Apaiser le village
- N'avoir qu'un objectif, celui de l'intérêt général
- Ne pas avoir de conflits d'intérêts
- Réfléchir à des projets fédérateurs pour les années à venir
 - o Devenir de l'école
 - o Un projet d'extension du bistrot
 - o Avenir de la confiserie (zone constructible 1AUa et 1 AUe, zone 2 AU, réflexion en concertation avec le Verger des Alpilles déplacement des bâtiments ?...), participation à la réflexion en cours du PLUI
 - o Protéger les collines, balisage de circuits...

Les élus en place souhaitent terminer le mandat et travailler dans l'intérêt des Auronais

Nous ne pouvons que souhaiter un engagement d'habitants de la commune et la présentation d'une liste citoyens partageant ces orientations

Les Conseillers municipaux d'Aurons